



RÉGION ACADEMIQUE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

## GRILLE TARIFAIRES HEBERGEMENT AU LPO ACAJOU ET DEMI-PENSION AU COLLEGE EDOUARD GLISSANT

### POLE BASKET

*Horaires de réception : de 7h00 à 12h00*

PERIODES ET DATES DE PAIEMENT	SOMMES A PAYER		TOTAL
	RESTAURATION SCOLAIRE	HEBERGEMENT	
<b>Septembre à Décembre 2025 du 06/10/2025 au 17/10/2025</b>	81,40 €	568,00 €	649,40 €
<b>Janvier à Mars 2026 du 19/01/2026 au 06/02/2026</b>	63,80 €	444,00 €	507,80 €
<b>Avril à Juin 2026 du 20/04/2026 au 30/04/2026</b>	59,40 €	265,00 €	324,40 €

Les frais de restauration et d'hébergement représentent des avances, les jours non consommés pour fermeture de l'établissement seront déduits automatiquement le trimestre suivant. Seules les absences de plus de 15 jours seront remboursées (pièces à fournir pour l'Agent Comptable : certificat médical et RIB).

### Modalités de paiement :

Les chèques sont à établir à l'ordre de « l'Agent comptable du collège E. GLISSANT » avec le Nom Prénom et Classe de l'élève au dos du chèque.

Les paiements en espèces se font uniquement le matin, "Prévoir l'appoint de monnaie".

**FIN DE LA DEMI PENSION : LE 18 JUIN 2026**